

FONDATION
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale

Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la trappe de l'économie de la survie

Roberta RUBINO

Docteure en Anthropologie

UMR 201 « Développement et Sociétés » IRD/IEDES, Université Paris I Panthéon
Sorbonne



Les Papiers de la Fondation n° 21

Avril 2019

-----www.fondation-croix-rouge.fr-----

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la
trappe de l'économie de la survie »

Cette recherche a été réalisée dans le cadre de l'appel à bourses postdoctorales lancé par la Fondation Croix-Rouge française et avec le soutien financier de son partenaire, le Fonds de dotation Compagnie fruitière.

La Fondation Croix-Rouge française, créée sur l'initiative de la société nationale de la Croix-Rouge française, a pour vocation d'initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en transition.

À travers des appels à bourses postdoctorales, l'attribution de prix de recherche et l'organisation d'événements scientifiques, la Fondation Croix-Rouge française vise à définir les enjeux de l'action humanitaire de demain, accompagner les acteurs et les personnes, parties prenantes de la solidarité internationale, diffuser les savoirs issus de regards croisés et stimuler le débat.

Les propos et opinions exprimés dans cet article n'engagent que son/ses auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française.

Le contenu de cet article relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'auteur.

Il est interdit pour un usage autre que privé, scientifique ou pédagogique de reproduire, diffuser, vendre et publier intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit cet article sans autorisation écrite particulière et préalable, dont la demande doit être adressée à la Fondation Croix-Rouge française.

© Tous droits réservés.

Avec le soutien de



Pour citer cet article :

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaises dans la
trappe de l'économie de la survie », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la
Fondation, n° 21, Avril 2019, 27 p.

Résumé

Cet article s'appuie sur les données collectées au cours de ma recherche postdoctorale au sujet de microactivités de la transformation agroalimentaire en milieu urbain ouagalais et de leur rôle potentiel dans la transition vers un développement et une sécurité alimentaire durables. Il s'agira, dans un premier temps, de reconstruire le contexte général de l'aide internationale et des théories du développement où ces microactivités de transformation ont pu se consolider et se diffuser. Ensuite, sur la base des données ethnographiques, nous passerons à une description fine des caractéristiques principales de ces mini-unités de transformation. À travers la méthode comparative, nous verrons que ces activités ne peuvent pas être assimilées ni aux entreprises de type capitaliste ni à de simples activités du secteur « informel ». En revanche, sur la base des connaissances anthropologiques, on fera l'hypothèse que ces unités de production, malgré leur déplacement en ville, continuent à fonctionner selon des « modes de production domestique ». Néanmoins, les données du terrain, la reconstruction des relations sociales et de pouvoir et, donc, de légitimité, l'analyse des conditions matérielles d'existence de ces unités montreront que il ne s'agit nulle part, ni des « survivances » ni de quelque sorte de vestiges du passé, mais d'un système contemporain, entretenu par les acteurs de l'aide internationale. Ce système, calqué sur les caractéristiques de mode de production traditionnelles, a cristallisé le secteur informel en un véritable système économique parallèle : l'économie de la survie. Par économie de la survie, il faut entendre, les activités génératrices de revenus, les pluriactivités domestiques, les formes d'auto-emploi qui permettent de subvenir aux besoins fondamentaux d'une famille ou d'un ménage (nutrition, santé) pour en assurer uniquement sa survivance. Comme le marché informel, ces économies fonctionnent au-delà de l'État. Néanmoins, l'économie de la survie se différencie du secteur informel et de toutes les autres formes spontanées d'art de la débrouille, puisqu'elles se structurent et se multiplient dans un environnement socioculturel bien précis qui est celui de l'aide internationale. Raison pour laquelle, dans cet article, on utilisera l'« économie humanitaire » comme synonyme d'« économie de la survie ».

Mots-clés : Agroalimentaire, économie, Burkina Faso

Summary

This article draws on data collected during my postdoctoral research on agro-food processing micro-activities in Ouagadougou and their potential role in the transition to sustainable food development and security. First of all, it will be necessary to reconstruct the general context of international aid and development theories in which these micro-activities of transformation have been able to consolidate and spread. Then, based on the ethnographic data, we will go on to a fine description of the main characteristics of these mini-processing units. Through the comparative method, we will see that these activities cannot be assimilated either to capitalist-type enterprises or to simple activities of the "informal" sector. On the other hand, based on anthropological knowledge, it will be assumed that these production units, despite their displacement in the city, continue to operate according to "domestic production methods". Nevertheless, the data from the field, the reconstruction of social and power relations and, therefore, of legitimacy, the analysis of the material conditions of existence of these units will show that there is no question of "survival" or somehow remnants of the past, but of a contemporary system, maintained by the actors of international aid. This system, modelled on the traditional mode of production characteristics, has crystallized the informal sector into a true parallel economic system: the economy of survival. Survival economics means income-generating activities, domestic activities, and forms of self-employment that provide for the basic needs of a family or a household (nutrition, health) to meet their basic needs. ensure only its survival. Like the informal market, these economies operate beyond the state. Nevertheless, the economy of survival differs from the informal sector and all other spontaneous forms of art of coping, since they are structured and multiplied in a very precise socio-cultural environment that is that of international aid. The reason why this article uses "humanitarian economics" as synonymous with "economy of survival".

Keywords: Agribusiness, economy, Burkina Faso

Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la trappe de l'économie de la survie

Introduction

Comment les privés peuvent-ils agir en faveur du développement ? Comment la société civile peut-elle s'appuyer sur le secteur privé pour développer son indépendance et aller plus loin vers l'autonomie ?

Dans ces questionnements qui ont constitué la matrice à partir de laquelle cette recherche s'est construite (en réponse aussi aux attentes de ceux qui l'ont soutenue), il n'y a, en réalité, rien de nouveau ni d'original sinon le sujet qui s'interroge.

Ces interrogations sous-tendent, en effet, un consensus apparent sur le fait que oui, les privés ont un rôle très important à jouer dans le processus de développement.

Cependant, si plus aucun doute ne semble concerner l'objet de la question, tous les problèmes sont à chercher du côté du sujet et, donc de sa propre façon de penser les catégories de « privés », d'« entreprises » d'« économie », de « société », d'« individus », de « développement ».

Aujourd'hui, ce sont les humanitaires qui posent la question du privé dans le développement avec le souci d'organiser la transition vers un développement autonome et durable. Néanmoins, il faut signaler que la question du rôle du secteur privé comme « levier » du développement est une question aussi ancienne que le concept même de développement.

Ainsi, pour comprendre la configuration actuelle d'un secteur spécifique du privé qui est celui de la transformation agroalimentaire en milieu urbain ouagalais, un bref détour historique à travers les différentes conceptions du secteur privé et de celle qui devait être son implication dans le processus du développement est nécessaire.

Le secteur privé au service du développement : des politiques néolibérales à la valorisation du secteur informel

Il est important de rappeler que, dans l'histoire récente de certains pays d'Afrique, le moment où, pour la première fois, les entreprises ont été reconnues comme d'indispensables vecteurs d'une croissance solide et durable sont les années 1980-1990. Dans cette période, la communauté internationale imposait aux États africains des politiques de libéralisation à travers les plans d'ajustement structurels qui limitaient fortement l'ingérence de l'État dans la sphère économique, célébrant ainsi le secteur privé et l'ouverture au libre marché comme véritables moteurs du développement.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la
trappe de l'économie de la survie »

Au Burkina Faso, le passage à l'ajustement est relativement tardif par rapport aux autres États africains et il intervient en 1991¹. À partir de cette date, on enregistre alors un certain regain d'intérêt envers les entrepreneuriats nationaux qui focalisent désormais les espoirs et les attentes des gouvernements, des organismes de développement et des bailleurs de fonds.

Cependant, les initiatives visant à appuyer les entreprises privées de la sous-région sont nombreuses et, dans l'ensemble, mal coordonnées. Les recherches menées pendant ces années par l'économiste Pascal Labazée sur les organismes d'appui et les services aux entreprises montrent bien les effets non maîtrisés et limités que le manque d'harmonisation et de régulation de ces interventions pouvait créer.

Les études conduites par Labazée sont précieuses en tant que documents historiques, car elles nous offrent une fresque du secteur privé burkinabé à cette période. En 1988, Labazée publie « Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso »² en nous livrant une typologie des entrepreneurs burkinabés : le grand commerçant, le fonctionnaire reconverti dans les affaires, le jeune diplômé en gestion, le professionnel disposant d'un savoir-faire acquis sur le terrain³. Nous verrons par la suite comment ont évolué aujourd'hui ces catégories.

Les recherches de Labazée nous montrent surtout l'écart entre, d'un côté, l'ampleur de l'ouverture libérale, et de l'autre, la capacité de réponse des opérateurs privés à des mesures conçues pour favoriser leur essor. Au Burkina Faso, ainsi que dans d'autres pays d'Afrique, la transition vers l'ajustement n'a fait que révéler la faiblesse des activités productives des ressources naturelles, les modestes opportunités de rendement des investissements, et enfin la fragilité du tissu d'entreprises locales⁴.

Les plans d'ajustement structurels eurent des conséquences violentes sur l'ensemble de la société burkinabé. La réduction de l'emploi dans la fonction publique, la fin de l'embauche systématique des diplômés dans l'administration eurent pour effet une forte augmentation du taux de chômage.

Pourtant, l'ajustement ne s'est pas limité à la réduction des masses salariales ni au redressement des budgets et de la balance des paiements ni à l'assainissement des comptes des entreprises publiques. Il s'est accompagné, plus généralement, de mesures visant à substituer à une régulation étatique des activités un équilibre déterminé par le prix de marché qui a vite entraîné la volatilité du prix des biens de première nécessité.

L'impact des ajustements sur le niveau de vie des ménages fut donc important et tragique. La réduction des revenus réels dans le secteur public, la diminution du salariat d'entreprise, la hausse du prix des produits de consommation entraînèrent une augmentation du taux de la pauvreté dont les conséquences sur le secteur privé furent, d'un côté, la perte de dynamisme des marchés intérieurs à la suite de l'affaiblissement de la demande solvable et de l'autre, la prolifération des microactivités de survie.

La montée de la pauvreté et l'accroissement des inégalités remirent en cause la crédibilité de la Banque mondiale qui décida d'entreprendre un changement d'orientation en

¹ Fauré Y.A., Labazée P., 2000, Petits patrons africains. Entre l'assistance et le marché. Karthala, Paris.

² Labazée P. 1998, Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso, Karthala, Paris.

³ Ibidem p. 15

⁴ Fauré Y.A., Labazée P., 2000, Petits patrons africains. Entre l'assistance et le marché. Karthala, Paris, p. 17

faisant de la « lutte contre la pauvreté », une thématique consensuelle, le centre de son action⁵.

En 1990, pour la première fois, la Banque mondiale consacre explicitement le Rapport sur le développement dans le monde à cette problématique⁶. C'est alors que la pauvreté devint un thème récurrent au sein des organisations internationales de développement. Néanmoins, la Banque mondiale et le PNUD⁷, à travers leurs rapports sur la pauvreté, persévèrent dans l'idée que l'adoption de réformes favorables au marché restait la seule stratégie possible pour générer de la croissance et étendre les opportunités des pauvres⁸.

De l'autre côté, face à l'échec évident de l'ouverture libérale et à l'énormité de ses coûts sociaux, une voix critique s'éleva contre les institutions internationales et elle proposa des alternatives qui, en réalité, ne furent différentes qu'en apparence.

En fait, d'abord parmi les théoriciens du développement, puis chez les praticiens de l'aide, surgit l'idée que le développement de l'Afrique ne pouvait pas être calqué sur le modèle occidental.

Au début des années 1970, l'anthropologue Hart Katy, en usant d'un simple pléonasse, avait attiré l'attention sur l'existence en Afrique d'une « économie informelle ». Ce qui était pour un anthropologue une simple tautologie se transforme alors en un mot à succès qui s'attire les faveurs des économistes et de tous ceux qui n'avaient jamais pu imaginer que des facteurs socioculturels interviennent dans la gestion des activités économiques⁹.

Le succès énorme de ce concept transforme cette expression en un mot valise où dans une perspective ethnocentrée sont rangés d'un côté, tous les comportements qui ne relèvent pas d'une rationalité économique basée seulement sur le calcul entre les coûts et les bénéfices et, de l'autre, les activités qui échappent au contrôle de l'État et à ses impôts.

Si pour les organisations internationales le secteur informel était destiné à disparaître avec le développement industriel, pour d'autres l'économie informelle était le symbole d'une sorte de « particularité africaine » qu'il fallait sauvegarder et soutenir. Certains spécialistes du développement font remarquer que les entreprises informelles figurent parmi les rares acteurs économiques à proposer une issue à la crise de l'emploi, aux limites d'un secteur formel exsangue. Le secteur informel est décrit comme un lieu de créativité, d'innovation, d'ingéniosité et d'inventivité sociales dans les couches inférieures de la société et il finit par incarner un idéal alternatif au développement moderniste de type occidental.

En 1998, Serge Latouche publie L'autre Afrique entre don et marché. C'est l'une des plus importantes critiques du développement défini comme « l'occidentalisation du monde » : un processus progressif de destruction des sociétés traditionnelles par un modèle, celui occidental, qui n'est ni reproductible ni généralisable, mais qui est juste un moyen de

⁵ Cling J.P. et al., « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », L'Économie politique 2002/4 (n° 16), p. 32-54

⁶ Banque mondiale, 2001, Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : combattre la pauvreté, éd. ESKA, Paris (version anglaise publiée en 2000 par Oxford University Press, New York)

⁷ Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) — 1997, Rapport mondial sur le développement humain. — 1999, La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne. Paris, Economica. — 2000a, Vaincre la pauvreté humaine. — 2000b, Rapport mondial sur le développement humain.

⁸ Bénicourt E. « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », Études rurales, 2001/3 (n° 159-160), p. 35-53. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2001-3-page-35.htm>

⁹ Hart K., 1995, « L'entreprise africaine et l'économie informelle. Réflexions autobiographiques. » p.115-125 in Ellis S. Et Fauré Y. 1995, Entreprises et entrepreneurs africains. Ed. Kartala-Orstom, Paris.

domination du monde¹⁰. À sa place, Latouche ne propose pas un développement alternatif, mais une alternative au développement impliquant une tout autre conception du progrès, de la vie, de la richesse, du temps, et il la conceptualise par la notion de décroissance.

Dans les mêmes années, on voit apparaître le commerce équitable, et d'autres formes d'économie solidaire se développent.

Ce que toutes ces théories du contre-développement et de l'économie sociale et solidaire ont en commun, c'est le fait de ne pas rejeter l'idée de l'économie, ou du marché, comme matrice du développement, mais de vouloir seulement les « réencaster » dans le tissu social et culturel, comme si la culture, l'économie et la société étaient des pièces détachées qu'on peut assembler à son propre gré.

Au-delà des prémisses discutables sur lesquelles l'économie sociale et solidaire repose¹¹, ce qu'il est important de signaler c'est que l'idée du développement en tant que « processus économique » n'est nulle part rejetée. En fait, le paradigme dominant du développement en tant que question « économique » n'est pas remis en question. Ce que ces voix « alternatives » réclament, c'est seulement l'inclusion des plus démunis dans ce processus économique. Elles ne font que proposer un changement d'échelle et de cible, mais elles ne suggèrent pas un modèle différent.

Bien au contraire. En exigeant sa « démocratisation », les alternatives ne font que renforcer le paradigme dominant et elles restent piégées dans l'idéologie qui voit dans l'économie le seul moteur du développement.

Quelques années auparavant, en 1973, on voit apparaître un livre destiné, par la suite, à influencer fortement les pratiques de l'aide internationale. Il s'agit de « Small is beautiful » de l'économiste Ernest Friedrich Schumacher, dans lequel l'auteur attire l'attention sur le problème de la production de masse et ses dangers¹². À sa place, il propose l'adoption d'une technologie intermédiaire utilisée dans le cadre de plus petites unités de travail décentralisées. Ce livre deviendra une référence de première importance pour certaines ONG qui focaliseront leurs activités sur l'appui aux petites unités de production.

Le mythe du pauvre entrepreneur et l'émergence de l'économie de la survie

Ce contexte caractérisé par une monétarisation accrue, une intermédiation financière croissante des transactions et une financiarisation générale des sociétés favorisera l'essor de la microfinance¹³. En 1976, la première Grameen Bank s'implante au Bangladesh, et son modèle sera vite répliqué partout dans les pays du Sud.

Cette configuration particulière nourrit l'idée que le crédit serait le principal besoin financier des populations les plus pauvres, et qu'il permettrait efficacement d'accroître leurs revenus.

Puisqu'elles partagent la même matrice économique, la microfinance et l'idéalisation du marché informel comme la voie africaine au développement convergent autour du mythe du

¹⁰ Latouche S., 1998, L'autre Afrique entre don et marché. Paris, Albin Michel.

¹¹ Rubino R., 2015, La production du coton biologique et équitable au Mali. Au-delà du don et du marché. Paris, L'Harmattan.

¹² Schumacher E.F., 1973, Small is beautiful. Une société à mesure d'homme. Paris, Points Éditions.

¹³ Servet J.M. 2006, Banquiers aux pieds nus, Paris, Odile Jacob.

« pauvre entrepreneur »¹⁴ (Fouillet et al. 2007). En supposant de pouvoir combattre la pauvreté à travers des activités productrices de revenus monétaires, le mythe du « pauvre entrepreneur » réside dans l'idée qu'il suffirait de doter en « capital » les pauvres, pour développer leur potentiel entrepreneurial. Malgré les nombreuses études qui avaient mis en garde contre l'erreur qui consiste à confondre la pauvreté, l'exclusion financière, et les revenus monétaires, le mythe du « pauvre entrepreneur » s'est répandu de façon transversale parmi la plupart des organisations de développement, grâce aussi à son message implicite qui transforme les pauvres en « actifs »¹⁵.

La priorité au développement d'activités génératrices de revenus, permettant de diversifier et de sécuriser les revenus tout en minimisant le risque, touche de manière transversale tous les domaines du développement, y compris ceux concernant la sécurité alimentaire. En fait, à la fin des années 1990, les décideurs et les experts « en viendront peu à peu à considérer qu'en luttant contre la pauvreté, on contribue à lutter contre l'insécurité alimentaire »¹⁶. Comme nous le rappelle Pierre Janin, dans ces mêmes années, les notions d' « autonomie alimentaire » et de « pauvreté alimentaire » font leur apparition et elles expriment la capacité ou l'incapacité d'un individu à acheter les denrées de base par la mobilisation de ressources monétaires, dès lors qu'elles ne sont pas produites.

À partir de ce moment, les modes d'action de l'aide évoluent et passent d'un soutien plus ou moins désintéressé à différentes typologies d'activités à une « économicisation » du besoin et une « financiarisation » de l'aide¹⁷. Et c'est dans ce contexte que l'on voit exploser le nombre de petites entreprises « informelles », en tant que AGR : Activités Génératrices de Revenus.

Les pouvoirs publics (État central, collectivités décentralisées) ont, quant à eux, observé une certaine ambiguïté face à l'émergence du secteur informel. Leur posture a toujours oscillé entre laisser-faire, pour ne pas compromettre la survivance de certains groupes sociaux et l'imposition de taxes forfaitaires plus étendues. En 1992, la « contribution du secteur informel » (CSI) a été instituée comme une forme simplifiée et unifiée de fiscalisation des petits exploitants, exclusive de toute autre forme de prélèvement¹⁸.

Donc, sur la base de ces considérations, il me semble possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle la valorisation des AGR (activités génératrices de revenus) par l'aide internationale et l'institutionnalisation avec le régime de la CSI, transforment et cristallisent le marché informel en un véritable système économique parallèle : l'économie de la survie.

Par économie de la survie, il faut entendre les activités génératrices de revenus, les pluriactivités domestiques, les formes d'auto-emploi qui permettent de subvenir aux besoins fondamentaux d'une famille ou d'un ménage (nutrition, santé) pour en assurer uniquement sa survivance. L'économie de la survie se différencie du secteur informel et de toutes les autres formes spontanées d'art de la débrouille, puisqu'elles se structurent et se

¹⁴ Fouillet C., Guérin I., Morvant-Roux S., Roesch M., Servet J.M., 2007, Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable, Revue du MAUSS 2007/1 n° 29, pp. 329-350, Paris, La Découverte

¹⁵ Ibidem

¹⁶ Janin P., 2018, Une géographie de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Temporalités et spatialité du risque et de la décision. Volume 2 : L'insécurité alimentaire: entre géographie du risque et géopolitique du développement. Dossier d'Habilitation à diriger des recherches présenté par Pierre Janin le 27 mai 2016.

¹⁷ Fauré Y.A., Labazée P., 2000, Petits patrons africains. Entre l'assistance et le marché. Karthala, Paris, p. 542.

¹⁸ Ibidem pag. 149

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la trappe de l'économie de la survie »

multiplient dans un environnement socioculturel bien précis qui est celui de l'aide internationale. Raison pour laquelle, dans ce texte, on utilisera l' « économie humanitaire » comme synonyme d' « économie de la survie ».

Méthodologie

Cet article s'appuie sur une enquête ethnographique menée autour des initiatives locales dans le domaine de l'approvisionnement et de la transformation agroalimentaire, dans la ville de Ouagadougou. L'objectif était d'étudier les rôles, les capacités d'action, les intérêts de ces acteurs socioéconomiques dans une réelle transition vers un développement autonome et une « sécurisation » alimentaire durable.

Cette recherche s'inscrit dans un champ scientifique bien précis qui est celui de l'anthropologie. Ainsi, les méthodes mobilisées ont été celles, classiques, qui caractérisent cette discipline : l'observation participante et les entretiens qualitatifs conduits auprès d'individus ou de groupes sélectionnés. Cependant, l'approche par la culture matérielle (les objets, les instruments techniques, les savoir-faire techniques) a été privilégiée comme principale méthode d'enquête. La culture matérielle a été la base pour la reconstruction et, ensuite, l'analyse du sens et de l'imaginaire projetée par les acteurs sur ces objets¹⁹.

En ce qui concerne l'étude de micro-unités de transformation artisanales et des microentreprises semi-industrielles, la « méthode des itinéraires » a été privilégiée²⁰. Cette méthode de type ethnographique et microsocial visant à retracer les itinéraires de vies des microentreprises de l'agroalimentaire a permis d'observer les acteurs dans leurs détails, de répertorier et décrire les obstacles et les facilités de leurs activités et d'examiner tout type de contraintes matérielles, sociales et symboliques. Étudier les acteurs locaux de la transformation agroalimentaire à travers la méthode des itinéraires a consisté à reconstruire les étapes qui organisent leurs pratiques : 1) la phase initiale de fourniture, stockage et rangement des matières premières ; 2) les moments de la transformation avec la mobilisation des savoir-faire particuliers et des machines ; 3) le temps de la vente avec la fixation des prix et l'accès au marché.

En même temps, l'objet a permis le passage à l'enquête sur les savoir-faire et donc à la description du « milieu technique », c'est-à-dire de la somme de connaissances techniques d'une société dans laquelle ses membres trouvent les moyens de répondre à leurs besoins²¹.

À ce moment, l'attention a été focalisée sur l'introduction des techniques d'innovation ou sur les causes de leur absence. De plus, tout en suivant les contributions des études de l'anthropologie économique, l'objet a été la base matérielle à partir de laquelle j'ai pu interroger l'organisation sociale de sa production : les rapports sociaux de production, la question de la propriété, de la hiérarchie, les pratiques de la redistribution, et donc de

¹⁹ Haudricourt A.G. 1964, La technologie culturelle, in Ethnologie générale, Encyclopédie La Pléiade, Paris, Gallimard; Leroi-Gourhan A., 1943, (1971), L'homme et la matière - Évolution et techniques, vol. 1, Paris, Albin Michel.; Creswell R., 1983, Transfert de techniques et chaînes opératoires, in revue Techniques et culture, n° 2; Warnier J.P. 1999, Construire la culture matérielle - L'homme qui pensait avec ses doigts, Paris, PUF.

²⁰ Alami S., Desjeux D., Garabau-Moussaoui I., 2008, Les méthodes qualitatives, PUF, collection que sais-je ?

²¹ Leroi-Gourhan A. 1964, Le geste et la parole, 2 vol., Paris, Albin Michel.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la trappe de l'économie de la survie »

l'articulation de ces rapports dans la trame plus vaste des autres relations de pouvoir socialement et culturellement partagées par le groupe²².

De plus, l'étude de chaque unité de transformation a impliqué une étude parallèle sur sa structure d'appui. Dès le départ, cette méthode a été envisagée dans le but de contourner tout risque d'essentialisation de ces mini-entreprises et d'une « ethnicisation » ou « culturisation » de la catégorie spécifique du « microentrepreneur burkinabé »²³.

Les journées de l'agroalimentaire et la construction de l'échantillon de recherche

Les journées de l'agroalimentaire ce sont une sorte de foire alimentaire qui s'est déroulée à la Maison du Peuple de Ouagadougou, entre le 28 novembre et le 3 décembre 2017 et elles symbolisent parfaitement l'« économie de la survie ». Le thème de la manifestation de cette année était « Émergence et développement des PME/PMI de l'agroalimentaire burkinabé : défis, enjeux et perspectives ». Ces journées ont signé le début de mon terrain à Ouagadougou et c'est ici que j'ai pu repérer la plupart des activités de transformation que j'ai ensuite choisies pour mon échantillon.

Les exposants des journées de l'agroalimentaire sont, pour la plupart, des groupements de femmes sélectionnées dans le cadre d'un projet spécifique d'une ONG ou d'une association, selon des critères ethniques, géographiques et sexuels (les « femmes peules », les « femmes de Koudougou », etc.). Plus rares, les micro-unités de transformation individuelle, bénéficiaires elles aussi du soutien des ONG qui, dans les deux cas, assument entièrement le paiement du stand pour lequel il faut compter entre 50 000 et 125 000 francs CFA.

Les produits exposés étaient, pour la plupart, des produits transformés de façon artisanale. La variété, fortement limitée, était composée d'ingrédients typiques de la cuisine traditionnelle ouagalaise.

Au cours de ces journées, j'ai pu m'entretenir avec certaines transformatrices. L'occasion pour moi de commencer à poser les questions qui étaient au cœur de mon projet : l'organisation de ces unités de transformation, la structuration du travail, les modalités d'approvisionnement des matières premières et de distributions des produits finis.

Tout en suivant mes hypothèses, j'ai construit mon échantillon sur la base de deux typologies de produits : les produits à base des céréales et les produits laitiers. Le but était d'identifier deux grandes catégories pour me permettre d'établir des comparaisons internes selon les spécificités des produits, mais aussi des comparaisons transversales pour saisir ce qui était caractéristique d'une catégorie : celle de micro entrepreneurs.

Dans un deuxième temps, à l'intérieur de chaque catégorie, deux niveaux différents ont été identifiés : les micro-unités artisanales et celles semi-industrielles.

La première constatation importante fut d'observer non seulement la présence des ONG en tant qu'acteurs ou promoteurs des mini unités de transformation agroalimentaire, mais

²² Godelier M., 1966, Rationalité et irrationalité en économie. Ed. Maspero, Paris; Meillassoux C., 1975, Femmes, greniers et capitaux. Paris, Édition Maspero; Terray E., 1969, Le marxisme devant les sociétés « primitives », Maspero, Paris.

²³ Althabe G., Selim M., 1991, « Désacraliser l'entreprise : un terrain ethnologique banal », in Journal des anthropologues n. 43-44.

plutôt l'influence déterminante qu'elles exercent dans le façonnement et dans la construction de leur modèle particulier. Ainsi, les données collectées ont pu montrer que, au-delà des autres partenariats possibles, dans l'itinéraire de vie d'une mini-unité de transformation, les relations entretenues avec une ONG ou l'expérience de sa participation à un projet étaient les véritables éléments structurants de son organisation. Concrètement, l'appui des ONG se traduit par une série de formations, de foires, de moments de partage et, surtout, par une vaste typologie d'aides financières ou de subventions. Dans cette trame épaisse de relations où les micro-unités sont prises, les autres partenariats assument un rôle complètement secondaire.

Dans la suite de l'enquête, il est apparu que, dans le domaine de la transformation des céréales, si Afrique Verte était la principale ONG à soutenir les microactivités de type artisanal, le GRET (une ONG française) était le support des entreprises semi-industrielles.

En revanche, en ce qui concerne la transformation du lait, depuis plus d'une dizaine d'années, Oxfam (et dernièrement le GRET) soutient les minilaiteries. En revanche, les unités de transformation semi-industrielles laitières sont souvent le résultat d'un partenariat public (comme dans le cas de la laiterie de Cissin) ou d'une organisation internationale comme le PNUD, dans le cas de la laiterie LMP, la Laiterie Moderne et Professionnel.

Les mini unités de transformation artisanale

Les mini unités de transformation artisanale se caractérisent tout d'abord par le fait que le lieu de production coïncide avec la cour familiale. Parfois, une pièce est utilisée comme lieu de stockage, ou pour le dépôt du matériel, mais certaines étapes de la transformation s'effectuent à l'extérieur, en plein air.

Une autre caractéristique qui distingue ces unités, c'est d'abord le sexe puis l'âge de ses promotrices. La transformation alimentaire est un secteur « genré » réservé, presque totalement aux femmes, dans le prolongement et la cristallisation d'une tradition qui veut les hommes producteurs ou éleveurs, et les femmes formatrices.

Cette situation n'est pas un effet « spontané ». Il est encore moins le résultat d'une tradition encore vivante. Une telle configuration est à lire comme la résultante de programmes d'aide internationale autour de la transformation nettement ciblée sur les « femmes ».

En réalité, en voulant respecter la « tradition », ces programmes ne font que la reproduire.

De la même manière, l'âge avancé des femmes reflète un autre principe solidement ancré dans l'action des ONG : s'appuyer sur des femmes « expérimentées » qui seraient à leurs yeux plus « légitimes » dans la gestion du secteur.

Ainsi, dans mon échantillon, les femmes propriétaires de ces microactivités ont toutes entre 50 et 60 ans, sauf deux, âgées de 40 ans. La plupart d'entre elles sont mariées, mais souvent (dans deux cas sur trois dans la production de céréales), l'unité de transformation est la seule source de revenus pour la famille, le mari étant au chômage.

Ainsi, l'argent gagné avec l'unité est employé non comme capital, mais en tant que revenus pour satisfaire les besoins fondamentaux de la famille : scolarité des enfants, santé, vêtements, cérémonies et, assez souvent, l'émigration d'un ou plusieurs membres de la famille. Parfois, il s'agit de veuves qui ont tout perdu après le décès de leur mari et l'accaparement de ses biens par la famille de ce dernier. Parfois, aussi, des femmes anciennes fonctionnaires qui, une fois à la retraite, voient dans cette activité de

transformation une possibilité d'augmenter leurs revenus. On verra, par la suite, dans quelle mesure cette situation constitue un frein pour l'innovation.

Tout en suivant les normes coutumières, l'argent gagné avec les activités fait l'objet d'une redistribution familiale dans les deux sens, ascendant et descendant, qu'il faut interpréter non seulement comme une forme de partage, mais aussi comme une sorte d'assurance, un moyen de garantir un filet de sécurité autour d'activités toujours perçues comme fragiles.

Aucune de ces femmes n'a hérité du métier ni de l'unité de transformation. Ce dont elles disent avoir hérité ce sont juste les « savoir-faire », c'est-à-dire les techniques de préparation de certains produits alimentaires. Parfois, le choix du métier s'est fait de manière opportuniste après une formation dispensée par une ONG, ou après avoir exprimé la volonté de participer à un projet, surtout dans le domaine du lait. Dans d'autres cas, elles ont pu réinvestir dans l'unité l'argent gagné sur le marché comme vendeuses.

Cependant, l'apport financier fondamental qui leur permet d'ouvrir et de garder l'activité provient des ONG. Dans mon échantillon, il s'agit de l'ONG Afrique Verte pour les céréales et d'Oxfam pour le lait. On verra combien l'apport de ces ONG est la condition pour le fonctionnement de ces unités de transformation.

Cependant, il existe une différence importante entre l'apport d'Oxfam et celui d'Afrique Verte. En fait, l'appui d'Oxfam se concrétise notamment à travers l'élargissement de dons, alors qu'Afrique Verte est la seule ONG à permettre à des particuliers d'obtenir un crédit auprès de banques, puisqu'elle s'en porte garante. Afrique Verte contribue à plusieurs niveaux à l'existence d'unités de transformation de céréales. Après avoir rassemblé tous ses membres dans un réseau (RTCF: Réseau des Transformatrices de Céréales du Faso), l'ONG finance leurs déplacements et paye les stands pendant les foires. Si l'on considère que le plus gros du chiffre d'affaires de ces unités est réalisé pendant les foires et si l'on prend en compte les prix prohibitifs de leurs stands, on comprend mieux l'importance de son soutien.

De son côté, le fonctionnement d'Afrique Verte prévoit que des formations régulières soient dispensées aux membres du réseau par les meilleures transformatrices pour « les garder au même niveau ». Pour la même raison, l'ONG invite ses membres à partager leur « marché », mais aussi leur « innovation ». L'objectif est « qu'une unité puisse s'avalier de l'aide des autres pour répondre à des commandes plus importantes »²⁴.

Cet étrange fonctionnement nous laisse déjà comprendre que les ONG ne sont pas les mieux placées pour encourager l'esprit d'entreprise. Et cela pour deux raisons : la vocation sociale de ces organisations, mais aussi le filtre communautaire avec lequel elles continuent à regarder l'Afrique de manière stéréotypée.

Pendant un entretien, le responsable du GRET m'avoue que les entreprises individuelles fonctionnent beaucoup mieux que les groupements. Malgré cela, la plus grande difficulté pour l'ONG est d'obtenir, auprès des bailleurs, des fonds pour les entreprises. En fait, les ONG ont fait de l'aide aux plus démunis leur devise. Fondée sur les affects²⁵, elles ont souvent véhiculé, et c'est le cas aujourd'hui encore, une image misérabiliste de l'Afrique dans le but de « sensibiliser » leur public. Aujourd'hui, bien que les ONG commencent à

²⁴ Entretien avec le responsable de programme d'Afrique Verte

²⁵ Boltanski L. 1993, La souffrance à distance. Morale humanitaire, media et politique. Paris, Éditions Métailié; Rubino R., 2015, Dans les engrenages d'une ONG internationale de développement. Gouverner les ingouvernables. Paris, L'Harmattan.

avoir un regard plus critique sur leurs activités, un changement de discours en faveur des entrepreneurs s'avère un exercice particulièrement périlleux.

En ce qui concerne l'organisation de la production, ces micro-unités ne disposent pas de moyennes de production spécifiques. Dans le secteur de la transformation des céréales, à part quelques séchoirs, on compte des outils de production assez rudimentaires que l'on retrouve habituellement dans tous les foyers, comme des casseroles ou des bassines en plastique, etc.

La plus grande partie du travail se fait à la main.

En revanche, dans la transformation laitière, le nombre d'équipements est plus important.

Cette différence, loin de résulter de stratégies hétérogènes des promotrices est, encore une fois, le reflet de la diversité du soutien qu'elles reçoivent des deux ONG. Comme il a été dit précédemment, l'appui d'Oxfam se concrétise par la fourniture gratuite du matériel, pendant qu'Afrique Verte soutient et encourage ses formatrices à demander des crédits en s'en portant garante.

Ainsi, les équipements des minilaiteries n'ont pas été achetés avec le capital de l'activité, mais ils correspondent à des dons qu'Oxfam distribue tout au long de ses plans d'action. Lorsque ces équipements ne fonctionnent plus, les gérantes ne sont pas en mesure de pouvoir les racheter ou les réparer. Souvent, ces équipements ne sont même pas utilisés, par défaut du savoir-faire technique nécessaire à leur emploi.

De la même façon, les rares équipements que l'on retrouve dans les unités de transformation de céréales sont des dons d'ONG que les unités ont cumulés tout au long de leur vie. En fait, les promotrices préfèrent utiliser le crédit (qu'elles peuvent demander grâce à Afrique Verte) notamment pour acheter de la matière première. Le crédit est, pour ces femmes, tout aussi désiré que craint, par peur surtout de ne pas pouvoir le rembourser et par crainte aussi de la « honte » qui en découlerait. Ainsi, l'achat des matières premières est pour elles plus rassurant, parce qu'une fois transformées, elles sont sûres de pouvoir honorer leur crédit.

Le rythme de production est discontinu. Dans les unités de transformation de céréales, mais aussi dans celles du lait, la production s'effectue par intermittence. La dépendance aux cycles de la nature est une contrainte commune aux deux typologies d'unités. Ainsi, les activités de transformation doivent s'adapter à celles de la production. Lorsque la production baisse, à l'arrivée de la saison sèche, elles sont obligées d'arrêter les activités.

En réalité, il faut cependant reconnaître que cela est vrai dans les deux sens. En fait, les faibles capacités de transformation de ces unités artisanales ne parviennent pas non plus à absorber la production lorsqu'elle devient plus importante. Et, dans ce cas, c'est la transformation qui limite la production.

Cependant, les problèmes d'approvisionnement s'accompagnent aussi de problèmes d'espaces où déposer les stocks de matières premières. L'espace est souvent une contrainte soit que le lieu de production coïncide avec le domicile, soit qu'il soit installé dans une petite cour, juste à côté.

Mais il est une autre difficulté, et pas des moindres, qui concerne, cette fois, les produits finis : celle des emballages. Bien souvent de mauvaise qualité, ils finissent par abîmer les produits. La médiocrité des emballages est donc un autre facteur qui limite le rythme de la production. Dans le but de ne pas laisser trop longtemps les produits dans ces emballages, on préfère attendre l'écoulement des stocks avant d'en produire encore. Malgré cela, les promotrices ne sont pas prêtes à investir davantage pour en améliorer la qualité, puisque le

prix des emballages demeure trop élevé et il finit par avoir une incidence excessive sur le coût du produit fini.

Cependant, la raison principale qui amène les promotrices à attendre l'écoulement des stocks avant de reprendre la production est le besoin de liquidités. Dans ce type d'unités, où le manque de liquidités est assez important, la production ne suit pas le cycle Capital - Marchandise - Capital, propre aux systèmes capitalistes, mais celui Marchandise - Capital - Marchandise plutôt. Dans ce cycle, l'argent des ventes sert seulement à acheter de nouvelles matières premières. En fait, ces unités ne produisent pas du capital, mais seulement des marges qui se concrétisent dans la différence entre le prix des matières premières achetées et celui des produits transformés et vendus.

Le rythme discontinu de la production implique une forte variabilité du nombre d'employées qui change en fonction de la charge de travail. Souvent, elles sont payées à la tâche ou par rapport à la quantité de produits vendus.

Dans ces unités de production, à part celle qui est établie sur le sexe, il n'y a pas de véritable division du travail, sauf, parfois, une différence entre les femmes éduquées et les illettrées, lorsqu'il s'agit d'effectuer des tâches spécifiques qui prévoient de placer des étiquettes sur les produits.

En fait, l'élément discriminant pour l'assignation des tâches aux salariées est la confiance. La confiance n'est pas seulement liée au bon accomplissement des tâches, mais aussi, et surtout, à la capacité de garder le secret de la recette de préparation des produits.

En ce qui concerne les produits, ils présentaient une autre caractéristique commune : l'affichage sur chaque emballage du nom de son producteur, d'un numéro de téléphone, et parfois d'une photo du groupement prise pendant le travail de la transformation. Cette façon de lier le producteur à son produit, ce besoin de marquer son identité dans l'objet n'ont pas permis, depuis le début, de classer ces produits comme de simples « marchandises », mais plutôt comme des « objets humains », où tout processus d'aliénation et de détachement de l'objet produit était absent. Cette forme de personnification et d'identification avec les produits implique une forte méfiance envers les circuits de distribution. Les transformatrices préfèrent non seulement vendre elles-mêmes leurs produits dans la cour familiale, mais elles se déplacent avec eux par exemple pendant les foires. De cette façon, ces produits n'assument pas de plus-value dans la distribution et leur prix reste figé à celui de la production. Si à première vue, ce comportement peut être interprété positivement et identifié avec les avantages du circuit « court », en réalité, il ne fait que multiplier les tâches des promotrices, qui, en fait, finissent par vouloir assurer une autre maille de la chaîne : celle de la distribution. Nous verrons par la suite comment cette multiplication des tâches et cette volonté de gérer toutes les étapes de la production peuvent devenir une limite importante pour ces unités.

Cependant, derrière cette forme d'attachement aux produits se cache la crainte d'être copié qui est un sujet récurrent pendant les entretiens. Ce problème qui résonne de manière redondante dans toutes les conversations a des causes bien précises. Ces causes ne découlent pas d'une concurrence déloyale, mais elles dérivent du faible taux d'instruction, donc de la simplicité des savoirs et des technologies utilisées pour produire ces aliments.

Comme nous l'avons vu, la plupart de ces promotrices sont des femmes âgées qui ne font qu'utiliser des savoir-faire traditionnels, de type domestique, pour la réalisation de leurs produits. Dans le cas des transformatrices de lait, ce sont des savoirs appris pendant les

formations des ONG. Dans les deux cas, il s'agit de savoirs « communs », et en quelque sorte « figés », qui laissent très peu d'espace à l'invention. Mais surtout, ces processus de fabrication ne demandent aucune connaissance ou aucun outil « exclusif ».

Dans le secteur des céréales, les savoirs traditionnels, hérités de mère en fille et fondés sur l'utilisation de produits locaux, sont accessibles, en même temps, à tout le monde. De la même manière, le savoir dispensé par les formations des ONG, par exemple la pasteurisation du lait qui, en fait, se limite à l'utilisation d'une casserole et d'une source de chaleur, ne semble pas trop encourager l'initiative individuelle.

En fait, le faible niveau d'instruction de ces femmes plus et le faible niveau technologique qui sont, en principe, les conditions pour transformer les pauvres en « entrepreneurs » deviennent forcément des facteurs qui limitent l'innovation.

Dans les faits, ce que l'on appelle « innovation » pour ce type d'activité de survie ne l'est pas du tout. Il s'agit plutôt d'une sorte de « créativité culinaire » où de nouveaux types de mélanges sont expérimentés, à partir de matières brutes, aisément repérables sur les marchés.

C'est plutôt dans cette optique qu'il faut lire, à mon avis, les « expérimentations » de M. Traoré qu'Afrique Verte a récompensé par une série de « primes à l'innovation » : les vermicelles de riz, les spaghettis à base de céréales (sorgo, fonio), les brochettes de soja, ou le couscous « magique » à base de maïs blanc et jeune à manger avec du lait ou du yaourt. Ces recettes, aisément reproductibles, ont ensuite été récupérées par les autres productrices au point que M. Traoré a arrêté d'en produire.

En fait, une fois les ingrédients repérés, le « secret » (une notion très importante dans l'univers des entreprises) est vite dévoilé à cause de la simplicité des techniques de production employées et de l'accès libre aux matières premières.

La conséquence la plus importante de ce manque d'innovations véritables est la multiplication exponentielle de ces activités qui se reproduisent suivant une sorte de mitose cellulaire. C'est la simplicité des savoir-faire techniques de ces unités qui permet leur multiplication accélérée. Il arrive assez souvent qu'une employée, après avoir appris les techniques de base, décide d'ouvrir elle-même sa propre unité de transformation après avoir obtenu le soutien financier d'Afrique Verte qui, de son côté, encourage ces initiatives.

Cependant, cette segmentation de l'offre entraîne une segmentation de la demande. En effet, la fabrication de produits homogènes favorise la fragmentation des marchés et la dispersion des consommateurs. À l'avenir, ce qui fera la différence entre ces offres identiques sera seulement la proximité physique avec les clients, puisque « Si on veut vendre, il faut être sur la rue »²⁶. À Ouagadougou, ces sont les producteurs qui vont eux-mêmes vers le consommateur et pas le contraire.

Cette multiplication de l'offre se traduit par un manque à gagner important pour ces petites unités qui ne sont pas économiquement autonomes.

La question qui a suivi ce constat a été double : pourquoi, malgré leur faible taux de rentabilité, ces unités peuvent-elles continuer à exister sur le marché, même de façon intermittente ? Et ensuite, pourquoi ne parviennent-elles pas non plus à évoluer vers un stade semi-industriel ?

La raison est à rechercher encore dans les pratiques de l'aide des ONG qui leur permettent de survivre de façon complètement déconnectée par rapport aux lois du

²⁶ Entretien avec une promotrice.

marché, à travers un système qui organise l'élargissement des crédits ou la subvention du matériel sous forme de don.

En fait, le modèle d'aide des ONG qui vise à garder ces mini-unités « au même niveau » empêche tout processus de sélection. Au contraire, il immobilise ces activités dans une commune médiocrité. Ainsi, ces unités de production restent cristallisées à un stade proto-industriel où il n'y a ni progression ni régression.

Entre elles, on observe l'absence de toute forme de solidarité « organique » ou de division de travail qui pourrait les amener à travailler ensemble ou à entreprendre un processus de synthèse. À l'inverse, on constate un type de solidarité « mécanique » où ces unités se reproduisent à l'identique, et elles fonctionnent indépendamment les unes des autres en se repliant sur elles-mêmes comme de véritables monades.

En fait, la faible rentabilité de leurs activités et le manque d'une filière organisée (d'où les problèmes d'approvisionnement, mais aussi de traitements de déchets) portent ces unités à s'enfermer constamment dans une boucle. Ainsi, à titre d'exemple, par défaut d'un approvisionnement régulier de matières premières, elles décident de cultiver par elles-mêmes, et dans de petites parcelles, les matières premières dont elles ont besoin. Dans d'autres cas, les productrices décident de récupérer les déchets de leur production pour nourrir des animaux, et elles commencent à pratiquer l'élevage. Cette stratégie de l'élevage découle d'un comportement fortement répandu parmi les femmes dans les villages. En brousse, les animaux représentent une sorte de « banque » pour les femmes, ce qui leur permet de thésauriser leurs revenus. En ville, cela prouve que si les femmes ont assimilé le fonctionnement du système bancaire pour le crédit, elles ne l'ont pas fait pour le dépôt. Cela n'est pas sans conséquence, puisque si le dispositif du crédit continue à être utilisé en dehors de celui, complémentaire, du dépôt, on ne pourra jamais prétendre à l'autonomie des systèmes financiers.

Cette multiplication des activités économiques concerne de façon transversale toutes les unités de mon échantillon, qu'elles soient artisanales ou semi-industrielles, puisqu'aucune n'est rentable. En fait, il n'y a pas une entreprise qui se consacre à la fabrication d'un seul produit ou à une seule activité productive. Elles gèrent constamment, et en parallèle, plusieurs activités économiques. Pascal Labazé et d'autres après lui, voient en cette multiplication d'activités une stratégie liée à la « diversification des risques ».

Cependant, l'homogénéité impressionnante de ce comportement m'amène à dépasser cette lecture un peu ethnocentrée, et à classer ce phénomène plus dans l'ordre de la contrainte que du choix. Par l'absolue conformité des conduites générées, j'ai raison de croire qu'il ne s'agit pas d'une « stratégie » choisie, mais d'une nécessité incontournable qui dérive du manque de rentabilité de l'activité principale, ou en tout cas, qui est liée à la forte irrégularité de sa productivité.

Sur la base de toutes ces considérations, il est possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle ce système de production extrêmement segmentaire et atomisé, où il n'y a pas de division du travail sinon sexuelles, où les unités de production ne sont pas économiquement autonomes, où la propriété des moyens de production n'existe pas, où il n'y a pas un salariat fixe ni une production régulière, où les produits fonctionnent plus comme des objets humains que comme des marchandises, où l'on ne produit pas de capital ni de plus-value, mais juste des marges utilisées comme revenus, ce système de production ne peut donc pas être classé dans un système de type capitaliste. Donc, dans ma propre interprétation, ces mini-unités de production ne peuvent en aucun cas être assimilées à de petites entreprises.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la
trappe de l'économie de la survie »

En revanche, les éléments qui ont été énoncés, interprétés sur la base des connaissances anthropologiques, laissent penser que ces unités de production, malgré leur déplacement en ville, continuent à fonctionner selon des « modes de production domestique ». Par MPD, il faut entendre le mode de production traditionnel qui règle le fonctionnement des ménages dans les villages et qui a été largement décrit par les anthropologues²⁷.

Néanmoins, les données du terrain, la reconstruction des relations sociales et de pouvoir et donc de légitimité, et enfin l'analyse des conditions matérielles d'existence de ces unités montrent qu'il ne s'agit en aucun cas ni de « survivances » ni de quelconques vestiges du passé, mais d'un système contemporain, entretenu par les acteurs de l'aide internationale. Ce système, calqué sur les caractéristiques de modes de production traditionnels ou « informels », a fini par générer les « économies de la survie » qui fonctionnent en dehors du système capitaliste.

Comme le marché informel, ces économies fonctionnent au-delà de l'État. Néanmoins, ce ne sont pas les pouvoirs traditionnels, mais les ONG et les acteurs de l'aide qui structurent, organisent et légitiment ces économies. Pour cette raison, à partir de ce moment, je propose d'abandonner la nomenclature de « secteur informel » pour désigner ces microactivités de survivance. En fait, il me semble évident qu'elles n'ont plus rien d'un comportement culturel ou social propre à des groupes spécifiques d'individus. Leur contenu n'est qu'en apparence « traditionnel ». En réalité, il est impossible d'inscrire ces pratiques dans des sphères communautaires puisqu'elles trouvent leur raison d'être, et donc leur légitimité, à partir des récentes configurations de l'aide internationale.

Surtout, la nomenclature « marché informel » apparaît désuète en ce qui concerne la description implicite des rapports entre ces microactivités et l'État qu'elle suggère. D'abord, parce que, bien que partiellement, le dispositif de la CSI (la contribution du secteur informel) a permis à l'État d'inclure les marchés informels dans sa réglementation. Ensuite, parce que, comme on le verra par la suite, même lorsque ces microactivités se positionnent en dehors de l'État, elles ne se placent plus sur une dimension complémentaire par rapport aux activités économiques de celui-ci, mais elles participent nettement d'un autre système économique.

À la différence du marché informel que l'on peut interpréter comme un secteur qui trouve sa raison d'être en relation avec les activités formelles de l'État tout en participant à son système économique, la particularité fondamentale des économies de la survie est celle d'appartenir à un autre système économique et politique aussi.

Ce système, né dans le cadre d'actions de lutte contre la pauvreté dans le but de générer des revenus monétaires, a connu un développement disproportionné et il continue à s'étendre. Déjà, au tout début des années 2000, Labazée, dans une de ses dernières contributions sur le sujet²⁸, nous avait mis en garde contre le risque de mélanger ces microactivités de la survie aux petites entreprises, de confondre leurs besoins et, donc, du

²⁷ Balandier G., 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Bibliothèque de Sociologie contemporaine, Presses Universitaires de France, Paris; Meillassoux C., 1975, *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Édition Maspéro; Sahalins M., 1976, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*. Paris, Gallimard ; Terray E., 1969, *Le marxisme devant les sociétés « primitives »*, Maspéro, Paris.

²⁸ Fauré Y.A., Labazée P., 2000, *Petits patrons africains. Entre l'assistance et le marché*. Karthala, Paris.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la
trappe de l'économie de la survie »

danger de produire des systèmes d'appui aux microentreprises inadaptés à leurs exigences.

Dix-huit ans après, il est possible de constater non seulement l'effacement de toute ligne de démarcation entre les microentreprises et les activités de survie, mais aussi la multiplication exponentielle de ces dernières qui ont fini pour prendre la place du privé, grâce aux solides dispositifs d'appui offerts par les ONG dont elles disposent.

En fait, il est possible d'observer que l'expansion des activités de la survie s'accompagne de la contraction des activités industrielles ou semi-industrielles qui, faute d'appuis spécifiques, finissent soit par entrer dans l'économie de la survie soit par disparaître.

Dans ce système, la valorisation / protection de la tradition, le respect des identités sociales ancestrales, l'encouragement à la consommation des produits locaux fabriqués selon les règles coutumières doivent être interprétés comme les dispositifs d'un appareil idéologique conçu pour justifier et légitimer les « économies de la survie ». Ces discours néo-traditionalistes, ainsi que ses manifestations rituelles telles que le Koudougou du Faso²⁹ ou les journées de l'agroalimentaire, visent à enfermer dans une tradition seulement « apparente » ceux à qui l'accès à la modernité reste encore nié.

Les échelles brisées et les autres limites de l'« économie humanitaire »

Parce qu'elles relèvent de deux systèmes économiques différents, respectivement de l'économie de la survie et de l'économie capitaliste, on ne constate aucune continuité entre les activités artisanales et les entreprises semi-industrielles. En fait, les mini-unités de production n'évoluent jamais à un niveau supérieur.

Entre les unités artisanales et semi-industrielles, nous n'avons que des échelles brisées.

Le seul cas de progression que j'ai repéré est celui de l'entreprise FasoRiibo qui, née en 1994, a ensuite évolué en entreprise mécanisée, semi-artisanales. Cependant, à travers l'itinéraire de vie de l'entreprise, on apprend que ce changement de niveau n'est pas dû à l'accumulation du capital d'entreprise. En fait, l'évolution de l'entreprise n'a été possible que grâce à une série de prix remportés par sa promotrice et, notamment, un prix de la Banque mondiale obtenu en 2002. À l'époque, la Banque mondiale lui avait proposé de choisir entre de l'argent liquide ou un investissement matériel constitué d'une unité de production semi-mécanisée. Elle a opté pour cette deuxième possibilité.

Les entreprises semi-industrielles de mon échantillon ont été choisies sur la base d'une liste d'entreprises de transformation de céréales, fournie par la Maison des Entreprises.

²⁹ Le Koudougou du Faso qui s'est déroulé du 27 au 29 octobre 2017 est un vaste marché de produits alimentaires nationaux organisé par l'ONG Oxfam. Cette grande foire alimentaire, arrivée à sa 4^e édition, était située à la Maison du Peuple de Ouagadougou. La manifestation était animée par des femmes invitées à cuisiner et à proposer au public des mets à base des produits locaux comme le maïs, le riz national, le lait local, le niébé, le fonio, le soja, le moringa, etc. Un concours d'art culinaire à base de mets et de boissons locaux a aussi été organisé le 28 octobre, avec un jury et un prix remis au vainqueur de chaque catégorie. La manifestation avait trois buts principaux : 1) montrer le savoir-faire des femmes restauratrices ou des restaurateurs, à travers la diversité des mets à base de produits locaux ; 2) promouvoir la consommation des produits nationaux ; 3) permettre aux consommateurs burkinabés de s'approvisionner directement auprès des producteurs et des femmes transformatrices pendant l'exposition-vente.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la
trappe de l'économie de la survie »

Dans cette liste, les seules entreprises locales encore actives étaient celles qui, aujourd'hui, collaborent avec le GRET. Pour le reste, il s'agissait d'entreprises qui ont fermé ou qui n'étaient pas en production. D'ailleurs, les entreprises du GRET n'étaient pas en production au moment de mon arrivée à Ouagadougou.

La situation des entreprises semi-industrielles est encore plus grave que celle des entreprises artisanales. Par rapport à ces dernières, elles enregistrent des pertes importantes lorsqu'elles ne sont pas en production, à cause de l'incidence de leurs coûts fixes (matériels et salariés).

La plupart de ces entreprises ont saisi la collaboration avec le GRET comme une stratégie de « survie ». Cependant, cette stratégie ne s'est pas avérée féconde, sinon au début, mais à l'heure actuelle, l'absence de marchés les oblige à ne pas produire de façon continue. D'une part, leurs clients principaux, les ONG, leur commandent de moins en moins de produits et elles semblent se diriger vers des partenariats déjà consolidés. D'autre part, le marché local n'est pas capable d'absorber leur production non plus. Elles se trouvent donc dans une véritable impasse. De plus, le partenariat avec le GRET s'est révélé être une arme à double tranchant. Si d'un côté il leur a permis de sécuriser au moins une partie de leur vente, de l'autre la rigidité des normes de certification pour leurs farines infantiles les a inhibés pour toute sorte d'innovation.

En réalité, le véritable facteur de blocage à l'innovation découle, encore une fois, du manque de compétences et de connaissance du secteur.

En fait, ces entreprises ne maîtrisent pas suffisamment le savoir-faire technique pour avancer et produire des innovations. En cause, le fait que ce savoir leur a été « donné » par les ONG. Ce don a été donné s'est effectué sans être « aliéné », puisque les entreprises sont loin d'avoir acquis un contrôle sur lui. Il s'agit donc d'un « don » sans « appropriation » qui ne fait que consolider leur dépendance vis-à-vis de l'ONG, soit pour la composition de la farine, soit pour l'approvisionnement des vitamines effectué directement auprès du GRET.

Dans ce « don de savoir », il est possible de repérer, une fois de plus, toutes les particularités de cette forme d'échange qui « oblige tout en donnant » et qui a été très bien analysé par les anthropologues³⁰.

Ainsi, les entreprises qui avaient supposé augmenter leur profit grâce au GRET restent, elles aussi, piégées dans l'économie humanitaire.

En revanche, à la différence des entreprises artisanales, les entreprises semi-industrielles ne sont pas l'exclusivité d'un genre. Parmi ces promoteurs, l'on trouve aussi bien des hommes que des femmes. Leur milieu d'appartenance est complètement différent de celui des entreprises artisanales. Il rappelle les catégories dont Labazée nous avait déjà parlé, il y a quelques années : le fonctionnaire reconverti dans les affaires, le professionnel disposant d'un savoir-faire acquis sur le terrain, ou des investisseurs étrangers³¹.

À part le GRET pour les entreprises de céréales, les unités semi-industrielles bénéficient d'un tout autre genre d'appui où des structures cette fois « gouvernementales », tels que l'ONUDI, le PNUD et l'État font leur apparition. Cependant, ces entreprises ont également des difficultés à exister. Elles sont donc, elles aussi, obligées de multiplier leurs domaines d'activités productives. Dans ce cas, les promoteurs se reconvertissent, notamment dans un travail de consultants ou dans les formations.

³⁰ Mauss M., 1924, *Essai sur le don* Paris, PUF Éditions ; Godelier M. 2008, *L'énigme du don*, Editions Champs.

³¹ Labazée P. 1998, *Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso*, Karthala, Paris.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la
trappe de l'économie de la survie »

L'analyse de la filière lait a le mérite de montrer de façon nettement plus visible le lien de causalité qui existe entre la modeste rentabilité des entreprises semi-industrielles et l'essor des économies humanitaires ou de la survie.

La multiplication exponentielle des minilaiteries dont le nombre est passé de 85 en 2005 à 430 en 2018 a eu une incidence très importante sur l'activité des unités de transformation laitière de type semi-industriel. Au Burkina, le lait local est une ressource encore très rare, en raison de la complexité de sa filière et de sa totale désorganisation. À défaut d'un approvisionnement régulier, les laiteries semi-industrielles tournent en deçà de leur capacité et, souvent, elles sont obligées d'utiliser du lait en poudre importé pour continuer à survivre.

L'essor de mini laiteries n'a fait qu'aggraver la dispersion de cette matière première et d'augmenter son indisponibilité. C'est le cas de la laiterie de Faada, (une laiterie semi-industrielle de propriété publique qui transforme seulement du lait local), dont les problèmes d'approvisionnement ont commencé après l'apparition, dans la région, des minilaiteries installées dans le cadre d'action d'un projet d'une ONG. Aujourd'hui, la mise en place du projet public-privé PDL-ZPO qui vise la construction à Ouagadougou d'une grande usine capable de transformer 30 000 litres de lait par jour, révèle, une fois de plus, les contradictions entre ce type de modèle industriel et moderniste et celui des mini laiteries. Ces deux modèles, loin d'être complémentaires, se limitent l'un l'autre, puisqu'ils sont dans un rapport de contradiction.

En fait, le problème principal concerne la « contemporanéité » de ces deux modèles d'économie, c'est-à-dire l'économie humanitaire et l'économie industrielle, puisqu'elles tentent de s'affirmer dans la même temporalité qui est celle du présent.

En fait, en Europe, les économies sociales et solidaires sont nées en tant que systèmes de compensation, postérieurs à l'essor des économies industrielles et capitalistes. Au Burkina Faso, où le développement industriel n'a pas encore vu le jour, la relation qui se noue entre les économies humanitaire et industrielle n'est plus une relation de complémentarité, mais elle assume la forme d'un rapport de concurrence qui implique l'exclusion réciproque. Et, si on compare le nombre de projets et les ONG qui encouragent les économies humanitaires avec les structures d'appui censées soutenir les microentreprises, il est évident que cette compétition est complètement inégale.

De plus, il a été constaté que les minilaiteries peuvent avoir une incidence négative sur le marché de la consommation du lait local qui a encore du mal à s'affirmer dans les habitudes alimentaires. En fait, souvent à cause des modestes techniques de transformation, et du défaut de respect des normes d'hygiène les plus élémentaires, ces unités artisanales fabriquent des produits de mauvaise qualité qui finissent par éloigner encore plus les consommateurs du lait local.

Puisque l'une des plus graves conséquences de ces économies de la survie dans la société burkinabé est la fragmentation et l'atomisation du marché, j'ai raison de croire que ce rapport inversement proportionnel entre les activités de l'économie humanitaire et les entreprises semi-industrielles concerne aussi le marché de la transformation des céréales.

La deuxième conséquence, non moins importante, c'est la totale déconnexion entre le prix des produits et leurs coûts de production. En fait, comme nous le savons, les mini-unités de transformation ne sont pas rentables et cela ne leur pose aucun problème compte tenu du soutien de l'aide internationale.

Cependant, il n'en reste pas moins que sur le marché nous avons des prix dont on ne sait pas à quoi ils correspondent, si ce n'est à une compétition exacerbée avec les produits d'importation.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la
trappe de l'économie de la survie »

En fait, ces prix ne semblent répondre à rien d'autre qu'à la « fonction sociale » de l'économie de l'humanitaire, puisqu'ils permettent aux biens alimentaires de rester accessibles à tout le monde, étant donné le pouvoir d'achat extrêmement limité du pays.

Cela démontre, une fois de plus, que nous sommes dans un système économique à part qui fonctionne selon des lois et des logiques complètement différentes de celles auxquelles le capitalisme nous a habitués.

Le problème principal de ce système complètement artificiel c'est que, n'étant pas capable d'absorber la production, il finit aussi par la limiter. Par exemple, même si l'on multiplie les mini-laiteries, elles ne seront jamais capables de transformer tout le lait produit pendant l'hivernage. Ainsi, elles contraignent les producteurs soit à produire moins de lait soit à le transformer eux-mêmes, en les éloignant de tout processus de spécialisation. En réalité, ces mini-activités pensées dans le cadre de l'économie humanitaire détruisent les filières, ainsi que toutes les possibilités d'emploi qu'elles offrent.

En fait, elles sont de véritables « trappes à pauvreté ».

Mes conclusions divergent totalement de celles suggérées par l'étude « Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne. Le rôle des micros et petites entreprises » conduite en 2006, par deux agronomes respectivement du Gret et du Cirad, Cécile Brutin et Nicolas Bricas³².

En premier lieu, comme il est affiché dans le titre de l'étude, les auteurs persistent dans l'erreur d'identifier ces activités de transformation artisanales aux micros et petites entreprises, alimentant la confusion entre ces deux structures qui appartiennent à deux systèmes économiques différents. Pourtant, dans l'étude, eux-mêmes soulignent le fait que ces activités produisent des « revenus », mais cette contradiction entre « entreprise et revenus » que les mots suggèrent n'est pas du tout problématisée.

Deuxièmement, les auteurs interprètent positivement ce qui, dans cet article, est décrit comme une limite des économies humanitaires, à savoir le prix extrêmement bas de ces produits, un prix complètement déconnecté de l'économie réelle et de ses coûts de production. L'argument mis en avant est celui de la « fonction sociale ». Pour la même raison, les deux agronomes considèrent que le statut clandestin de ces activités est un atout, car en les libérant du paiement des charges, cela leur permet d'afficher des prix de vente modestes.

Dans leur étude, les deux agronomes soutiennent que ces micros et petites entreprises, en assurant la stabilisation des produits périssables, permettent d'en étaler la vente.

Sur la base de données collectées au cours de mes enquêtes, il est apparu à plusieurs reprises, non seulement l'impossibilité de ces activités trop modestes d'absorber la production, mais aussi de la conserver. Qu'il s'agisse du stock de matières premières ou des produits finis, le manque d'espace est une contrainte qui affecte la plupart de ces activités artisanales où l'unité de production coïncide avec la cour familiale. De plus, les problèmes d'hygiène et les emballages de très mauvaise qualité sont loin de permettre à ces entreprises d'avoir un rôle dans la conservation des produits agricoles.

Cependant, le point le plus discutable de cette étude est la prétendue capacité de ces activités à augmenter l'empowerment des femmes à travers leur capacité à augmenter leur mobilité. En premier lieu, mes observations de terrain révèlent l'absence de toute

³² Broutin C., Bricas N., 2006 Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne. Le rôle des micros et petites entreprises. Imprimerie Chirat.

amélioration concernant le statut sociopolitique des femmes et encore moins d'un accroissement de pouvoir dû à leur mobilité. En fait, tout spécialiste de l'Afrique de l'Ouest sait que, dans la tradition, non seulement les femmes africaines ont toujours été « mobiles », mais surtout que cette mobilité a été la base sur laquelle leur subordination aux hommes a été construite. La règle du mariage exogamique et virilocal veut que les femmes quittent leur maison pour aller vivre chez leur mari. Pour cette raison, non seulement elles sont exclues de toute forme d'héritage au sein de leur propre famille, mais elles sont aussi dépourvues de toute possibilité de propriété dans la nouvelle maison.

Donc, la mobilité est loin d'être le critère le plus pertinent sur lequel mesurer l'empowerment de ces femmes.

De la même façon, mes conclusions divergent aussi des interprétations qui ont tendance à lire ces « mini-entreprises informelles » comme une « particularité de la tradition africaine »³³. En fait, non seulement ce genre de recherche néglige la description du contexte de l'aide internationale qui influence de façon déterminante ces activités, mais elles utilisent aussi de manière inappropriée des concepts tels que « tradition », « culture », « identité » qui constituent le noyau autour duquel la discipline anthropologique a construit ses réflexions les plus critiques³⁴.

Surtout ce genre d'études ignore l'importance du « mode de production ». Comme on verra par la suite, ce qui pose problème ce ne sont pas les produits fabriqués, mais leur mode de production et les structures sociopolitiques qu'il implique. En fait, comme certains anthropologues l'ont su brillamment démontrer, l'économie ne constitue pas un « domaine d'activités spécifiques qu'on peut isoler d'autres rapports sociaux, mais elle est un aspect spécifique de toute activité humaine »³⁵. Les systèmes économiques ne sont pas de structures isolées, mais elles sont un ensemble d'activités imbriquées dans une trame épaisse des relations sociopolitiques qui s'influencent réciproquement.

L'incapacité de l'économie humanitaire à assurer la sécurité alimentaire des villes : une question économique et politique

Pour répondre à la question qui a été à l'origine de cette recherche, ces mini-unités de transformation sont loin de pouvoir satisfaire la demande alimentaire d'une ville et d'en assurer sa « sécurité » alimentaire.

Les minilaiteries ont une capacité de transformation qui varie entre 80 et 100 litres, et les unités artisanales de transformation de céréales, comme nous avons pu le voir, ont aussi des capacités de production très modestes et irrégulières. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'une question de taille. Le problème concerne l'organisation même de ces unités, leur manque d'autonomie financière et donc leur viabilité, leur système de prix complètement déconnecté de toute économie réelle, l'impossible innovation due à l'absence d'instruction ou au manque d'appropriation de savoirs, mais surtout à l'absence de surplus.

³³ Chaze C., Traoré F., 2000, Les défis de la petite entreprise en Afrique. Édition-Diffusion Charles Léopold Mayer. Paris

³⁴ Amselle J.L. et M-Bokolo E., 2005, (sous la direction de) Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et États en Afrique, Paris, La Découverte.

³⁵ Godelier M. 1965, « Objet et méthodes de l'anthropologie économique. » L'Économie et les Sciences Humaines Paris, Ed. Dunod.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la trappe de l'économie de la survie »

Les activités de production de ces mini-unités, malgré leur expansion, ne pourront jamais subvenir aux besoins alimentaires d'une ville.

Elles ont été pensées pour assurer la sécurité alimentaire des ménages et pour assurer des revenus monétaires aux familles, mais elles sont complètement inadaptées pour répondre aux exigences d'une ville. En fait, il n'y a pas de passage automatique à espérer entre la « sécurité » alimentaire d'un ménage et celle d'une ville. Dans ce contexte, nous n'aurons jamais un passage d'échelle spontanée de la famille à la société.

Grâce aux études ethnographiques, nous savons que ce qui caractérise le plus le mode de production domestique (que l'économie humanitaire réitère), c'est son incapacité à produire du surplus, c'est-à-dire de produire au-delà des besoins du ménage.

En fait, le système des impôts allégés, pensé pour les unités de transformation semi-industrielle et la totale irrégularité fiscale des activités artisanales, ne fait pas de ces activités des contribuables réguliers pour la richesse du pays.

Cette incapacité n'est pas seulement économique, elle est aussi politique, puisque ces mini-unités de transformation sont dans l'impossibilité de produire et de soutenir des structures sociales (école, hôpitaux, etc.) qui dépassent le cadre familial.

C'est à ce moment que le problème économique devient également sociopolitique et, pour cause des questions que l'anthropologie peut nous aider à comprendre.

Sur la base des connaissances anthropologiques, nous savons que la famille n'est, nulle part, la base de la société³⁶. Au contraire, la famille est un lieu où les lois sociales agissent déjà et elles règlent son fonctionnement. Raison pour laquelle, nous avons autant de modèles familiaux que de sociétés.

Ensuite, l'anthropologie nous apprend aussi qu'à chaque mode de production correspond un ordre social et politique particulier qui le nourrit tout en se nourrissant. Ainsi, lorsque l'économie humanitaire reproduit des modes de production domestique, ils finissent par renforcer aussi l'ordre politico-social qui leur correspond. Dans ce sens, l'économie de la survie renforce aussi des formes traditionnelles d'organisation du ménage qui sont l'émanation de structures sociopolitiques différentes de celles d'un État.

En fait, au sein de ces unités nous retrouvons des comportements traditionnels qui, avec l'économie humanitaire, se réitèrent : la division sexuée des tâches domestiques (et non du travail), la transmission sur une ligne verticale des savoirs dont les anciens restent les dépositaires en gardant leur pouvoir, les pratiques de redistribution de l'argent, et surtout l'absence de production de surplus.

Raisons pour lesquelles aucun changement social ne peut être enregistré, y compris en ce qui concerne la condition des femmes. En fait, leur autonomie économique ne s'accompagne pas d'une émancipation sociale et politique. Les femmes promotrices restent encastrées avec leur argent dans une trame de relations sociales traditionnelles qui continuent à les défavoriser. Bien que certaines d'entre elles aient pu créer de petits espaces d'autonomie à travers leurs activités (par exemple M. Sawadogo qui a pu refuser le virat, ou Madame Traoré qui a pu défendre ses choix matrimoniaux), ces espaces restent circonscrits à une sphère individuelle qui ne devient jamais collective, à défaut de véritables changements sociopolitiques.

³⁶ Godelier M. 2007, Au fondement des sociétés humaines, Paris, Albin Michel.

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la
trappe de l'économie de la survie »

Comme Marshal Sahalins l'a brillamment démontré, le ménage est une unité politique tout autant qu'économique³⁷. Entre le ménage et l'État, aucune relation de continuité n'existe puisque le ménage et l'État relèvent de deux structures politiques différentes.

En fait, tout fonctionne comme si malgré leur déplacement en ville, les activités de production continuaient à fonctionner comme celles du village tant d'un point de vue économique et que sociopolitique.

Avec la seule différence que, à l'heure actuelle, la structure politique qui les gouverne et qui les légitime n'est plus le lignage, mais le système de l'aide internationale, notamment celle des ONG.

Les raisons de cette confusion entre ménage, ville, individus sont peut-être à rechercher dans la dernière élaboration de la sécurité alimentaire dont je propose une lecture un peu plus critique.

En 1996, la Conférence mondiale de l'Alimentation définit la sécurité alimentaire comme:

« L'accès physique et économique pour tous les êtres humains, à tout moment, à une nourriture suffisante, salubre et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »³⁸.

Il me semble que ce qui pose problème dans cette notion dérive non seulement de ce générique « tous les êtres humains », mais, surtout de son interprétation pratique qui a fini par les identifier à des individus, de façon complètement acritique et ethnocentrée.

À Ouagadougou, je n'ai pas rencontré des « individus ». En cause, le fait que l'élément qui est à l'origine de l'individu, en tant que forme sociale, n'est pas la ville, mais l'État. En fait, la configuration qu'un groupe social assume est une question d'abord politique et non géographique, et elle dépend du type de relations sociopolitiques qui structurent les rapports entre ses membres. Ainsi, le simple déplacement du village vers la ville ne suffit pas à créer des individus. Même quand ils traversent les frontières, les migrants ne deviennent pas des « individus », mais ils amènent avec eux la trame complexe des relations sociales dans laquelle ils sont venus au monde. Les enfants de mes actrices qui ont choisi l'immigration continuent à entretenir régulièrement avec leur famille des relations qui ne se limitent pas seulement au transfert d'argent.

La formule universaliste choisie par la Conférence internationale reflète de façon générale le langage et la logique propres au développement durable, par lequel toutes les différences sociales, culturelles et géographiques entre les hommes disparaissent à la faveur de leur commune nature humaine. Cependant, si l'on peut accepter l'universalisme de l'énoncé, dans la pratique, en revanche, il ne faut jamais oublier que dans les faits, les êtres humains n'existent qu'à l'intérieur d'une trame épaisse de relations sociopolitiques qui génèrent des configurations sociales différentes.

L'identification et la connaissance de ces structures sociales sont un moment incontournable dans la mise en pratique de l'action. Puisque, comme on vient de le voir, assurer la sécurité alimentaire d'un ménage, d'une famille ou d'une ville n'implique pas les mêmes procédures. Il faudrait donc d'abord prendre en considération la forme sociale particulière que prennent les groupes sociaux pour lesquels on envisage de garantir la sécurité alimentaire, en étudier le fonctionnement et ensuite le traduire en action.

³⁷ Sahalins M., 1976, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*. Paris, Gallimard.

³⁸ FAO, 1996, *Rapport du Sommet mondial de l'alimentation*, Rome, <http://www.fao.org/docrep/003/w3548f/w3548f00.htm>

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la trappe de l'économie de la survie »

La question est donc la suivante : à qui veut-on assurer la sécurité alimentaire et à quel niveau : aux ménages, aux populations urbaines ?

Les données collectées démontrent clairement que les économies humanitaires ne peuvent pas couvrir les besoins d'une ville parce qu'elles ne sont pas économiquement viables et parce que leur fonctionnement est calqué sur le mode de production domestique avec toutes les limites économiques et politiques que cela implique. De surcroît, aucun passage spontané d'échelle n'est à espérer entre les ménages et les citoyens, car il s'agit de deux structures économique et sociopolitique hétérogènes.

Bibliographie

Alami S., Desjeux D., Garabuau-Moussaoui I., 2008, Les méthodes qualitatives, PUF, collection Que sais-je ?

Althabe G., Selim M., 1991, « Désacraliser l'entreprise : un terrain ethnologique banal », in Journal des anthropologues n. 43-44.

Amselle J.L. et M-Bokolo E., 2005, (sous la direction de) Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et États en Afrique, Paris, La Découverte.

Balandier G., 1963, Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Bibliothèque de Sociologie contemporaine, Presses Universitaires de France, Paris.

Banque mondiale, 1997, World Development Report 1997 : The State in a Changing World, Washington.

Banque mondiale, 2001, Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : combattre la pauvreté, éd. ESKA, Paris (version anglaise publiée en 2000 par Oxford University Press, New York)

Bénicourt E. « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », Études rurales, 2001/3 (n° 159-160), p. 35-53. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2001-3-page-35.htm>

Boltanski L. 1993, La souffrance à distance. Morale humanitaire, media et politique. Paris, Editions Métailié

Broutin C., Bricas N., 2006 Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne. Le rôle des micros et petites entreprises. Imprimerie Chirat.

Chaze C., Traoré F., 2000, Les défis de la petite entreprise en Afrique. Édition-Diffusion Charles Léopold Mayer. Paris

Cling J.P. et al., « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », L'Économie politique 2002/4 (no 16), p. 32-54.

Creswell R., 1983, Transfert de techniques et chaînes opératoires, in revue Techniques et culture, no 2.

Fauré Y.A., Labazée P., 2000, Petits patrons africains. Entre l'assistance et le marché. Karthala, Paris.

FAO, 1996, Rapport du Sommet mondial de l'alimentation, Rome, <http://www.fao.org/docrep/003/w3548f/w3548f00.htm>

Fouillet C., Guérin I., Morvant-Roux S., Roesch M., Servet J.M., 2007, Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable, Revue du MAUSS 2007/1 n° 29, pp. 329-350, Paris, La Découverte

RUBINO Roberta « Les acteurs de la transformation agroalimentaire ouagalaise dans la trappe de l'économie de la survie »

Fouillet C., 2006, « La microfinance serait-elle devenue folle ? Crise en Andhra Pradesh », Bulletin d'Information du Mardi, Gret/Cirad, Espace Finance.

Janin P., 2018, Une géographie de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Temporalités et spatialité du risque et de la décision. Volume 2 : L'insécurité alimentaire: entre géographie du risque et géopolitique du développement. Dossier d'Habilitation à diriger des recherches présenté par Pierre Janin le 27 mai 2016.

Haudricourt A.G. 1964, La technologie culturelle, in Ethnologie générale, Encyclopédie La Pléiade, Paris, Gallimard;

Godelier M. 1965, « Objet et méthodes de l'anthropologie économique. » L'Economie et les Sciences Humaines Paris, Ed. Dunod.

Godelier M., 1966, Rationalité et irrationalité en économie. Ed. Maspero, Paris.

Godelier M. 2007, Au fondement des sociétés humaines, Paris, Albin Michel.

Godelier M. 2008, L'énigme du don, Editions Champs.

Hart K., 1995, « L'entreprise africaine et l'économie informelle. Réflexions autobiographiques. » p.115-125 in Ellis S. Et Fauré Y. 1995, Entreprises et entrepreneurs africains. Ed. Kartala-Orstom, Paris.

Labazée P., 1992, « Un terrain anthropologique à explorer : l'entreprise africaine », Cahiers d'études africaines, n. XXXI (4).

Labazée P. 1998, Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso, Karthala, Paris.

Labazée P., 2000, Petit

Latouche S., 1998, L'autre Afrique entre don et marché. Paris, Albin Michel.

Leroi-Gourhan A., 1943, (1971), L'homme et la matière - Évolution et techniques, vol. 1, Paris, Albin Michel.

Leroi-Gourhan A., 1945, (1973), Milieu et technique - Évolution et techniques, vol. 2, Paris, Albin Michel.

Leroi-Gourhan A. 1964, Le geste et la parole, 2 vol., Paris, Albin Michel.

Mauss M., 1924, Essai sur le don Paris, PUF Éditions.

Meillassoux C., 1975, Femmes, greniers et capitaux. Paris, Édition Maspero.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) — 1997, Rapport mondial sur le développement humain. — 1999, La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne. Paris, Economica. — 2000a, Vaincre la pauvreté humaine. — 2000b, Rapport mondial sur le développement humain.

Rubino R., 2015, La production du coton biologique et équitable au Mali. Au-delà du don et du marché. Paris, L'Harmattan.

Rubino R., 2015, Dans les engrenages d'une ONG internationale de développement. Gouverner les ingouvernables. Paris, L'Harmattan.

Sahalins M., 1976, Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives. Paris, Gallimard.

Schumacher E.F., 1973, Small is beautiful. Une société à mesure d'homme. Paris, Points Éditions.

Servet J.M. 2006, Banquiers aux pieds nus, Paris, Odile Jacob.

Terray E., 1969, Le marxisme devant les sociétés « primitives », Maspero, Paris.

Warnier J.P. 1999, Construire la culture matérielle – L'homme qui pensait avec ses doigts, Paris, PUF.